

Voir aussi :

Auto-organisation
Communication
Compétence
Flux
Information
Interface
Organisation
Stratégie
Système

RÉSEAU

Pluralité de connexions qui, dans un système, augmentent les possibilités d'interactions entre ses éléments, la quantité et le traitement des informations utiles. Le réseau est une réponse organisationnelle liée au développement des systèmes complexes.

Qui dit réseau, dit imbrication, interdépendance des actions, plus grande rapidité de circulation et d'acheminement. Il s'agit d'une nouvelle culture et d'un monde façonné autrement par les hommes avides de contacts de confort et de rapidité.

Impact sur la décision et l'organisation :

Un réseau peut n'avoir ni sommet, ni base, dans un réseau, il peut ne pas vraiment exister d'autorité centrale qui surveille le système.

Au contraire le nombre de lieux et d'instances de décision augmente, le nombre d'interfaces aussi et de zones de contacts entre les entités et entre celles-ci et leur environnement. Même administré, un réseau connaît un grand nombre de circuits de décisions, qui s'informent et s'influencent.

En cela les systèmes en réseau diffèrent notablement des systèmes hiérarchiques, les modes d'élaboration des décisions s'élaborent autour de phénomènes d'interactions et d'influences croisées.

Les systèmes en réseau sont par ailleurs extrêmement sensibles aux effets de seuil puisque tout y est amplifié, rapidement.

Interdépendance et solidarité :

Qui dit réseau, dit aussi interdépendance, "solidarité". C'est un treillis de ferrailles enchâssé dans le béton qui fait la solidité d'un pont ; une pression sur telle partie de l'ouvrage se trouve répartie sur l'ensemble, du fait du réseau ferrailé qui lui sert d'armature et rend de ce fait les parties intersolidaires.

La solidité de l'ensemble exprime en fait la solidarité des constituants. Un réseau, par définition, permet de répartir sur un ensemble cohérent une poussée, une force, une demande.

La notion de réseau est bien entendu présente dans le cadre des systèmes sociaux de répartition des risques ; le réseau est alors basé sur l'équilibre des solidarités mises en tension dans le domaine de l'assurance, du système de protection sociale ou des formes mutualistes.

C'est la complexité des échanges, l'internationalisation des économies, la rapidité des moyens de transport et de communication qui ont libéré les systèmes humains des contingences du territoire et de la relation physique et souvent guerrière des relations.

Le réseau a été cause et conséquence du développement de la complexité.

La disparition progressive des relations de type "géographique" et de "proximité" en a appelé d'autres à se mettre en œuvre, plus subtiles, sans contact direct, avec des connexions planétaires.

La répartition du risque financier par l'actionnariat, l'émergence de l'assurance comme réseau "d'amortissement" des risques, les systèmes de distribution d'énergie, les voies ferrées sont des exemples de réseaux.

Maximisation des échanges ; problème et solution :

Tous ces systèmes ont pour point commun une amélioration factuelle des relations entre systèmes et entre personnes, mais développe en même temps une fragilité importante due à l'interdépendance des parties. Nous avons à la fois maximisé les chances et nos moyens d'échanges, et les risques encourus.

Une structure en réseau sait amplifier immédiatement les événements "négatifs": c'est le cas du Krach boursier de 88 amplifié par l'interconnexion de milliers d'ordinateurs dotés de capacités de pseudo décision (effet de seuil programmé).

Il fait de même des événements positifs : l'emballement du système a lui même provoqué la remise en cause des seuils en question qui sont désormais mobiles et pilotés par des instances mondiales et non plus uniquement par des machines.

Le réseau est un espace adapté pour tester et fabriquer rapidement des régulations nouvelles et tester leur efficacité. Ces régulations sont cependant de plus en plus délicates à mettre en œuvre dans des systèmes complexes, voire mondialisés.

Un enjeu et une solution en matière de régulation :

Les moyens de communication mondiaux seront-ils capables cependant de favoriser par la mise en réseau de notre petite planète, l'émergence des instances de régulation ayant compétence à intervenir sur des problèmes de fond.

Le GATT et ses répartitions de responsabilité de fait très inégales, la régulation par la violence économique à distance, les capitaux hirondelles qui mettent à bas la monnaie d'un pays en quelques transactions, le discrédit qui touche une profession parce qu'un de ses acteurs est touché, tout ceci constitue également des illustrations du maillage du monde en réseau...

Annexes :

"La rhétorique de la mondialisation"